

Le Président de Sorbonne Université

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3 ;
- Vu la délibération n°01/2017 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 11 décembre 2017 élisant M. Jean CHAMBAZ, Président de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°04/2018 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 12 janvier 2018 approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration au Président, notamment en matière tarifaire ;
- Vu la délégation de signature du Président à Mme Valérie ROGE, Directrice des relations institutionnelles et de la coordination, en date du 06 mars 2018 ;

DECIDE

Article 1 :

Les tarifs ci-dessous sont fixés selon les modalités suivantes :

Tarif de participation à des événements organisés ou co-organisés par Sorbonne Université

Nom de l'événement ou de l'activité	Ponctuel ou régulier	Date de début	Date de fin	Lieu	Public	Tarif (préciser HT, TTC ou hors champ TVA)	Prestations incluses
9-ième édition de la conférence générale AMaMeF (Réseau européen pour les méthodes mathématiques avancées pour la finance)	Ponctuel	11 Juin 2019	14 Juin 2019	Campus des Cordeliers	Chercheurs, Enseignants chercheurs et Industriels	<p>Académiques</p> <p>- inscription avant le 15 avril 2019 : 300 euros TTC</p> <p>-après le 15 avril 350 euros TTC</p> <p>Etudiants en thèse</p> <p>- inscription avant le 15 avril 2019 : 200 euros TTC</p> <p>-après le 15 avril 225 euros TTC</p> <p>Industriels</p> <p>- inscription avant le 15 avril 2019 : 750 euros TTC</p> <p>-après le 15 avril 1000 euros TTC</p> <p>Dinner de la conférence</p> <p>80 euros</p>	L'inscription inclut la location du campus des Cordeliers, les repas, les pauses café et le cocktail d'ouverture de la conférence.

Article 2 :

La Directrice générale des services de l'Université est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera diffusée sur le site internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 16 octobre 2018

La Directrice des relations institutionnelles et de la coordination



Valérie ROGÉ